de la santé de son père. Ce fut la principale cause de la résignation

Il avait été aumonier de marine, il avait été aumonier militaire; de sa charge pastorale. Mer Freppel, le 4 décembre 1874, l'appela au service de la garnison de Saumur et de l'Ecole de Cavalerie. Cette situation prit fin le 31 décembre 1889, le gouvernement ne reconnaissant plus d'aumônier pour l'Ecole, ni pour la garnison. La messe de midi, à Saint-Nicolas, devint une messe ordinaire.

Cependant, M. Chevallier père aspirait au séjour des Ardilliers, dans ce parc si beau faisant face à la Loire. Pour condescendre au désir de son père, M. l'abbé Chevallier voulut essayer de la vie à Notre-Dame. Il s'y établit, le 22 septembre 1875, sans négliger ses fonctions d'aumônier. Trois mois plus tard, le 25 décembre, le père

Il nous faut maintenant retourner de quelques années en arrière. rejoignait son fils. En 1865, l'administration des Hospices de Saumur avait réuni, près l'église de Nantilly, dans un nouvel et vaste établissement, les deux services des malades et des infirmes. Pendant dix années, les Ardilliers resterent presque sans habitants. Aussi conseillait-on à MM. Chevallier d'aller à la maison Sainte-Anne de Nantilly, laquelle

était parfaitement organisée.

Mais à ces ouvertures bienveillantes, ils disaient : « Nous venons ici pour y finir nos jours à l'ombre du sanctuaire de Notre-Dame, patronne de Saumur. » On répondait par ailleurs : « L'ancienne maison des Oratoriens, avec sa belle architecture Louis XIV, garde encore une certaine apparence au dehors, mais à l'intérieur c'est un délabrement complet... et nous n'avons point de ressources pour la mettre en meilleur état. > - « Nous viendrons à votre secours; peu à peu les appartements en désarroi seront réparés. Avec le temps, des pensionnaires nouveaux se joindront certainement aux premiers. »

Il en fut ainsi. MM. Chevallier, du reste, furent aidés dans cette œuvre de restauration par plusieurs membres de leur famille. Lorsque, le 31 janvier 1878, M. Raymond Chevallier, ancien avocat à Saumur, mourut aux Ardilliers, le vieux bâtiment de l'Oratoire avait déjà pris un air de jeunesse. M. le chanoine Charles Chevallier continua l'œuvre, dont on peut dire aujourd'hui qu'elle est

achevée et qu'il n'y a plus qu'à l'entretenir.

Ainsi que c'était prévu, des pensionnaires plus nombreux étaient venus, ce qui a fait songer à une œuvre plus importante que la première. Toute une petite population reçoit, au vieux faubourg de Fenet, instruction et éducation chrétienne qui ne les cèdent à aucune autre école saumuroise. A cette occasion, l'ancienne Providence de Jeanne Delanoue s'est aussi rajeunie à son tour. Des plaques de marbre ont été scellées au-dessus des portes de l'école et de l'asile, en même temps qu'un décret de vénérabilité était

M. l'abbé Chevallier, cependant, sans être tenu à un ministère envoyé de Rome à Saumur. attitré, ne demeurait pas oisif. Ancien avocat, ayant de l'éloquence, il aimait la prédication. Lorsque des confrères s'adressaient à lui, il était toujours prêt à donner un sermon. Il préchait même des